

248356-2026 - Gara

Francia – Servizi di trasporto pubblico terrestre – PRESTATION DE SERVICE REGULIER DE TRANSPORT

OJ S 71/2026 13/04/2026

Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Servizi

1. Committente

1.1. Committente

Nome ufficiale: TRANSPORTS DU PAYS DE L'ETOILE - TPE

E-mail: marchespublics@rtm.fr

Attività dell'ente aggiudicatore: Servizi di ferrovia urbana, tram, filobus o bus

2. Procedura

2.1. Procedura

Titolo: PRESTATION DE SERVICE REGULIER DE TRANSPORT

Descrizione: 1/La présente consultation vise la passation d'accords-cadres selon une procédure avec négociation, en application des articles L 2124-3, R 2124-4 et R 2161-21 à R2161-23 du Code de la Commande Publique, ayant pour objet des prestations de service de transport pour TPE. La présente consultation est décomposée en deux (2) lots désignés comme suit : Lot n°1/ Service régulier de transports scolaire par autocars. Lot n°2/ Service de transport non urbain de personnes.

Identificativo della procedura: c8d26fef-58f4-43fa-ab95-8f97fdf694c1

Identificativo interno: 2026TPE001

Tipo di procedura: Negoziata con previa indizione di gara / competitiva con negoziazione

La procedura è accelerata: no

2.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 60112000 Servizi di trasporto pubblico terrestre

Classificazione aggiuntiva (cpv): 60130000 Servizi speciali di trasporto passeggeri su strada

2.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Paese: Francia

Informazioni supplementari: Il s'agit d'une procédure avec négociation en application des articles R2161-21 à R2161-23 du CP. Il s'agit d'accords-cadres au sens des articles L2125-1.1°et R2162-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

2.1.3. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 0,00 EUR

2.1.4. Informazioni generali

Questa procedura sarà indetta nuovamente.

Informazioni supplementari: 1) Les accords-cadres sont exécutés par l'émission de bons de commande, sans négociation ni remise en concurrence préalable, pour les prestations décrites dans les documents contractuels (prestations à bons de commande sans négociation

dans les conditions fixées aux articles R2152-13 et R2162-14 du Code), et en partie par la conclusion de marchés subséquents pour les besoins dont toutes les stipulations contractuelles ne sont pas fixées dans les documents de l'accord-cadre (conformément aux articles R2162-7, R2162-11 et R2162-12 du Code). 2) En application de l'article R. 2162-4 du Code, les accords-cadres sont conclus sans montant minimum d'engagement. Ils sont conclus avec le montant maximum d'engagement tel que figurant sur l'Acte d'Engagement correspondant, sur la première durée soit (3) trois ans, à savoir 2.1) Lot n°1 - Montant maximum 21 000 000 euros HT 2.2) Lot n°2 - Montant maximum 22 600 000 euros HT 3) Pour les périodes de reconduction, soit un (1) an pour chacune des reconductions, les accords-cadres sont conclus sans montant minimum d'engagement. Les accords-cadres sont conclus avec le montant maximum d'engagement, à savoir : 3.1) Lot n°1 - Montant maximum 7 000 000 euros HT 3.2) Lot n°2 - Montant maximum 8 000 000 euros HT 4) Le montant des prestations dues, sera fonction des bons de commande émis, pour chacun des lots. 5) Les présents accords-cadres sont des marchés de services. Ils se réfèrent au Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures et services (CCAG /FCS) approuvé par l'arrêté du 30 Mars 2021. 6) La durée initiale des accords-cadres est fixée à (3) ans, à compter de la date de notification. Ils sont reconductibles 2 fois de manière tacite, sauf décision écrite contraire de TPE, communiquée avec un préavis de 3 mois avant le terme, par lettre recommandée avec accusé de réception postal. Chaque reconduction a une durée ferme d'un (1) an, soit une durée potentielle maximale de 5 ans. En application de l'article R. 2112-4 du Code, le titulaire de chaque accord-cadre ne peut refuser la reconduction.

Base giuridica:

Direttiva 2014/25/UE

2.1.5. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Numero massimo di lotti per i quali un offerente può presentare offerte: 2

Condizioni contrattuali:

Numero massimo di lotti per i quali può essere aggiudicato un appalto a un offerente: 2

2.1.6. Motivi di esclusione

Fonti dei motivi di esclusione: Documento di gara

5. Lotto

5.1. Lotto: LOT-0001

Titolo: Lot 1 Service régulier de transports scolaire par autocars

Descrizione: Lot n°1/ Service régulier de transports scolaire par autocars Les services exécutés par le titulaire ont vocation à desservir les établissements d'enseignement et sont donc empruntés, à titre principal, par les élèves desdits établissements d'enseignement.

Identificativo interno: 1

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 60130000 Servizi speciali di trasporto passeggeri su strada

5.1.2. Luogo di esecuzione

Indirizzo postale: Lignes aggro pays Aubagnais

Località: bouches du Rhône

Codice postale: 13

Suddivisione del paese (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Durata: 3 Anni

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 2

Altre informazioni sul rinnovo: Ils sont reconductibles 2 fois de manière tacite, sauf décision écrite contraire de TPE, communiquée avec un préavis de 3 mois avant le terme, par lettre recommandée avec accusé de réception postal. Chaque reconduction a une durée ferme d'un (1) an, soit une durée potentielle maximale de 5 ans.

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 0,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Progetto di appalto non finanziato con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

Informazioni supplementari: 1) Ne seront pas admises les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles L2141-1 à L2141-6 et en application des articles R2142-1, R2143-3, R2142-3, R2142-4 et R2143-16 du Code de la Commande Publique, ou qui ne présentent pas des garanties techniques, professionnelles et financières suffisantes eu égard aux articles R2142-6 à R2142-14 du Code et eu égard au contenu des documents demandés au titre de l'article R2143-11 du Code. Il est précisé qu'en cas de groupement, l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières est globale. Il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des compétences techniques requises pour l'exécution des accords-cadres. 2) En phase ultérieure, TPE négocie avec les candidats ayant déposé une offre appropriée, au vu des critères de choix et des dispositions du cahier des charges, le cas échéant. Au terme de ces négociations, TPE établira une proposition de classement des offres pour chacun des accords-cadres, présenté en conseil de direction pour avis des membres.

5.1.7. Appalto strategico

Approccio per ridurre gli impatti ambientali: Altro

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Pour présenter sa candidature le candidat transmet les documents listés dans le Règlement de la Consultation - Phase candidature : 1) Le formulaire DC1 « Lettre de candidature - Désignation du mandataire par ses cotraitants », (ou tout autre document contenant l'ensemble des informations requises). 2) Le formulaire DC2 « Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement » (ou tout autre document contenant l'ensemble des informations requises). 3) Le chiffre d'affaires global sur chacun des trois derniers exercices disponibles. La part du chiffre d'affaires concernant les services objet pour lequel la candidature est présentée. 4) Une liste de références significatives et pertinentes pour des prestations similaires pour lequel la candidature est présentée, au cours des trois dernières années. 5) Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels pendant les trois dernières années. 6) Document aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle : Les candidats sont tenus d'être régulièrement inscrits au registre des

transporteurs publics routier, conformément aux articles R3113-2 et R3113-3 du Code des Transports et de fournir une copie de cette inscription. L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats Membres. Les candidats sont tenus de fournir l'attestation de capacité professionnelle du directeur ou du responsable de l'entreprise soumissionnaire qui exécutera les prestations objet du présent accord-cadre. L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

La procedura si svolge in diverse fasi. In ogni fase possono essere eliminati alcuni partecipanti

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Pour attribuer le marché au candidat qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, la personne publique se fonde sur les critères pondérés comme suit : 1/ La valeur Technique (60%) : La valeur technique sera appréciée au vu des éléments fournis dans le Mémoire Technique produit à l'appui de l'offre. Le présent critère est décomposé en 3 sous critères, représentant 100% de la valeur technique : 1.1) Sous-critère 1 (50%) : Pertinence et adéquation de l'organisation mise en œuvre pour garantir la pérennité, la qualité et la conformité du service. 1.2) Sous-critère 2 (40%) : Caractéristiques techniques du parc de véhicules proposés pour l'exécution de la prestation 1.3) Sous-critère 3 (10%) : Pertinence des modalités mise en œuvre pour le respect de l'environnement.

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 60

Criterio:

Tipo: Prezzo

Descrizione: Le prix (40%) : Analysé, compte tenu du Devis Descriptif Estimatif Détaillé figurant en annexe 2 à l'invitation à soumissionner. (DDED, document non contractuel servant à l'analyse des offres)

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 40

5.1.11. Documenti di gara

Lingue in cui i documenti di gara sono ufficialmente disponibili: francese

Lingue in cui i documenti di gara (o loro parti) sono ufficiosamente disponibili: francese

Indirizzo dei documenti di gara: <https://www.achatpublic.com>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://www.achatpublic.com>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Varianti: Non consentita

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 24/04/2026 16:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Condizioni relative all'esecuzione dell'appalto: Dans l'hypothèse où le titulaire se trouverait soumis à la Convention Collective du secteur, il devra se conformer à ses obligations en matière de reprise du personnel du titulaire sortant. Le détail et les caractéristiques du

personnel à reprendre figurent en annexe 1 de l'invitation à Soumissionner (IS remis en phase ultérieure).

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

Forma giuridica che deve essere assunta da un gruppo di offerenti cui viene aggiudicato un appalto: les candidats peuvent présenter une proposition soit en tant que candidat individuel soit sous la forme d'un groupement. Conformément à l'article R.2142-21 du Code, TPE a interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs candidatures en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements. Conformément à l'article R.2142-26 du Code, il est rappelé que la composition d'un groupement ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché, sauf dans les cas énoncés dans ledit article. En cas d'attribution du contrat à un groupement conjoint, il est précisé que le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du contrat, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles, en application de l'article R.2142-24 du Code. Il est à noter que l'habilitation du mandataire par les membres du groupement sera à joindre dans le dossier de candidature.

Accordo finanziario: 1)Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le budget de fonctionnement de TPE. 2)les prestations ouvrent droit au versement d'une avance sauf si le titulaire l'a refusée dans l'acte d'engagement dans les conditions fixées aux articles R2191-3 du Code. 3)Dans les conditions de l'article R. 2191-7 du Code de la Commande Publique, l'avance ne pourra être mandatée qu'après constitution d'une garantie à première demande. 4)le paiement d'acomptes se fera en application des articles R. 2191-20 et suivants du Code. 5)Le paiement est effectué en vertu des articles L 2192-11, R 2192-10 et s, R2191-23 à R2191-26 du Code. Le paiement, par virement, interviendra dans un délai de 30 jours compté à partir de la date de réception de la facture constitutive de la demande de paiement. En vertu de l'article D 2192-35 du Code, le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros.

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, con riapertura della gara

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione di mediazione: PREFECTURE DE REGION PROVENCE-ALPES - COTE D'AZUR secrétariat général pour les affaires régionales

Organizzazione competente per i ricorsi: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE

Informazioni sui termini per il riesame: Le différend peut être soumis à l'avis du Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou des Litiges relatifs aux Marchés Publics de Marseille, dont les coordonnées sont les suivantes : Préfecture de la région PACA Secrétariat général pour les affaires régionales Place Félix-Baret CS 80001 13282 MARSEILLE Cedex 06 Le tribunal administratif compétent est celui dans le ressort duquel siège l'entité adjudicatrice, à savoir : Tribunal administratif de Marseille 31 rue Jean-François Leca 13002 MARSEILLE Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87 Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Site internet : <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : TRANSPORTS DU PAYS DE L'ETOILE - TPE

Organizzazione alla quale rivolgersi per l'accesso offline ai documenti di gara: TRANSPORTS DU PAYS DE L'ETOILE - TPE

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso: PREFECTURE DE REGION PROVENCE-ALPES - COTE D'AZUR secrétariat général pour les affaires régionales

Organizzazione che riceve le domande di partecipazione: TRANSPORTS DU PAYS DE L'ETOILE - TPE

Organizzazione che tratta le offerte: TRANSPORTS DU PAYS DE L'ETOILE - TPE

5.1. Lotto: LOT-0003

Titolo: Lot n°2 : Service de transport non urbain de personnes

Descrizione: Lot n°2/ Service de transport non urbain de personnes

Identificativo interno: 2

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 60130000 Servizi speciali di trasporto passeggeri su strada

5.1.2. Luogo di esecuzione

Località: bouches du Rhône

Codice postale: 13

Suddivisione del paese (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Durata: 3 Anni

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 2

Altre informazioni sul rinnovo: Ils sont reconductibles 2 fois de manière tacite, sauf décision écrite contraire de TPE, communiquée avec un préavis de 3 mois avant le terme, par lettre recommandée avec accusé de réception postal. Chaque reconduction a une durée ferme d'un (1) an, soit une durée potentielle maximale de 5 ans.

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 0,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Progetto di appalto non finanziato con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

Informazioni supplementari: 1) Ne seront pas admises les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles L2141-1 à L2141-6 et en application des articles R2142-1, R2143-3, R2142-3, R2142-4 et R2143-16 du Code de la Commande Publique, ou qui ne présentent pas des garanties techniques, professionnelles et financières suffisantes eu égard aux articles R2142-6 à R2142-14 du Code et eu égard au contenu des documents demandés au titre de l'article R2143-11 du Code. Il est précisé qu'en cas de groupement, l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières est globale. Il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des compétences techniques requises pour l'exécution des accords-cadres. 2) En phase ultérieure, TPE négocie avec les candidats ayant déposé une offre appropriée, au vu des critères de choix et des dispositions du cahier des

charges, le cas échéant. Au terme de ces négociations, TPE établira une proposition de classement des offres pour chacun des accords-cadres, présenté en conseil de direction pour avis des membres.

5.1.7. Appalto strategico

Approccio per ridurre gli impatti ambientali: Altro

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Pour présenter sa candidature le candidat transmet les documents listés dans le Règlement de la Consultation - Phase candidature : 1)Le formulaire DC1 « Lettre de candidature - Désignation du mandataire par ses cotraitants », (ou tout autre document contenant l'ensemble des informations requises). 2)Le formulaire DC2 « Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement » (ou tout autre document contenant l'ensemble des informations requises). 3) Le chiffre d'affaires global sur chacun des trois derniers exercices disponibles .La part du chiffre d'affaires concernant les services objet pour lequel la candidature est présentée. 4) Une liste de références significatives et pertinentes pour des prestations similaires pour lequel la candidature est présentée, au cours des trois dernières années . 5) Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels pendant les trois dernières années. 6) Document aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle . Les candidats sont tenus d'être régulièrement inscrits au registre des transporteurs publics routier, conformément aux articles R3113-2 et R3113-3 du Code des Transports et de fournir une copie de cette inscription. L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats Membres. Les candidats sont tenus de fournir l'attestation de capacité professionnelle du directeur ou du responsable de l'entreprise soumissionnaire qui exécutera les prestations objet du présent accord-cadre. L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

La procedura si svolge in diverse fasi. In ogni fase possono essere eliminati alcuni partecipanti

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Pour attribuer le marché au candidat qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, la personne publique se fonde sur les critères pondérés comme suit : 1/ La valeur Technique (60%) : La valeur technique sera appréciée au vu des éléments fournis dans le Mémoire Technique produit à l'appui de l'offre. Le présent critère est décomposé en 3 sous critères, représentant 100% de la valeur technique : 1.1) Sous-critère 1 (50%) : Pertinence et adéquation de l'organisation mise en oeuvre pour garantir la pérennité, la qualité et la conformité du service. 1.2) Sous-critère 2 (40%) : Caractéristiques techniques du parc de véhicules proposés pour l'exécution de la prestation 1.3) Sous-critère 3 (10%) : Pertinence des modalités mise en oeuvre pour le respect de l'environnement

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 60

Criterio:

Tipo: Prezzo

Descrizione: Le prix (40%) : Analysé, compte tenu du Devis Descriptif Estimatif Détaillé figurant en annexe 2 à l'invitation à soumissionner. (DDED, document non contractuel servant à l'analyse des offres)

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 40

5.1.11. Documenti di gara

Lingue in cui i documenti di gara sono ufficialmente disponibili: francese

Lingue in cui i documenti di gara (o loro parti) sono ufficialmente disponibili: francese

Indirizzo dei documenti di gara: <https://www.achatpublic.com>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://www.achatpublic.com>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Varianti: Non consentita

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 24/04/2026 16:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Condizioni relative all'esecuzione dell'appalto: Dans l'hypothèse où le titulaire se trouverait soumis à la Convention Collective du secteur, il devra se conformer à ses obligations en matière de reprise du personnel du titulaire sortant. Le détail et les caractéristiques du personnel à reprendre figurent en annexe 1 de l'invitation à Soumissionner (IS remis en phase ultérieure).

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: sì

Forma giuridica che deve essere assunta da un gruppo di offerenti cui viene aggiudicato un appalto: les candidats peuvent présenter une proposition soit en tant que candidat individuel soit sous la forme d'un groupement. Conformément à l'article R.2142-21 du Code, TPE a interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs candidatures en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements. Conformément à l'article R.2142-26 du Code, il est rappelé que la composition d'un groupement ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché, sauf dans les cas énoncés dans ledit article. En cas d'attribution du contrat à un groupement conjoint, il est précisé que le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du contrat, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles, en application de l'article R.2142-24 du Code. Il est à noter que l'habilitation du mandataire par les membres du groupement sera à joindre dans le dossier de candidature.

Accordo finanziario: 1)Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le budget de fonctionnement de TPE. 2)les prestations ouvrent droit au versement d'une avance sauf si le titulaire l'a refusée dans l'acte d'engagement dans les conditions fixées aux articles R2191-3 du Code. 3)Dans les conditions de l'article R. 2191-7 du Code de la Commande Publique, l'avance ne pourra être mandatée qu'après constitution d'une garantie à première demande. 4)le paiement d'acomptes se fera en application des articles R. 2191-20 et suivants du Code. 5)Le paiement est effectué en vertu des articles L 2192-11, R 2192-10 et s, R2191-23 à R2191-26 du Code. Le paiement, par virement, interviendra dans un délai de 30 jours

compté à partir de la date de réception de la facture constitutive de la demande de paiement.
En vertu de l'article D 2192-35 du Code, le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros.

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, con riapertura della gara

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione di mediazione: PREFECTURE DE REGION PROVENCE-ALPES - COTE D'AZUR secrétariat général pour les affaires régionales

Organizzazione competente per i ricorsi: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE

Informazioni sui termini per il riesame: Le différend peut être soumis à l'avis du Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou des Litiges relatifs aux Marchés Publics de Marseille, dont les coordonnées sont les suivantes : Préfecture de la région PACA Secrétariat général pour les affaires régionales Place Félix-Baret CS 80001 13282 MARSEILLE Cedex 06 Le tribunal administratif compétent est celui dans le ressort duquel siège l'entité adjudicatrice, à savoir : Tribunal administratif de Marseille 31 rue Jean-François Leca 13002 MARSEILLE Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87 Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Site internet : <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : TRANSPORTS DU PAYS DE L'ETOILE - TPE

Organizzazione alla quale rivolgersi per l'accesso offline ai documenti di gara: TRANSPORTS DU PAYS DE L'ETOILE - TPE

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso: PREFECTURE DE REGION PROVENCE-ALPES - COTE D'AZUR secrétariat général pour les affaires régionales

Organizzazione che riceve le domande di partecipazione: TRANSPORTS DU PAYS DE L'ETOILE - TPE

Organizzazione che tratta le offerte: TRANSPORTS DU PAYS DE L'ETOILE - TPE

8. Organizzazioni

8.1. ORG-0001

Nome ufficiale: TRANSPORTS DU PAYS DE L'ETOILE - TPE

Numero di registrazione: 83078607500010

Località: Marseille

Codice postale: 13002

Suddivisione del paese (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Paese: Francia

E-mail: marchespublics@rtm.fr

Telefono: 0491105225

Indirizzo per lo scambio di informazioni (URL): <https://www.achatpublic.com>

Ruoli di questa organizzazione:

Committente

Prestatore di servizi in materia di appalti

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto

Organizzazione alla quale rivolgersi per l'accesso offline ai documenti di gara

Organizzazione che riceve le domande di partecipazione

Organizzazione che tratta le offerte

8.1. ORG-0003

Nome ufficiale: PREFECTURE DE REGION PROVENCE-ALPES - COTE D'AZUR secrétariat général pour les affaires régionales

Numero di registrazione: 17130000700019

Indirizzo postale: Place Félix Baret CS 80001

Località: Marseille

Codice postale: 13282

Suddivisione del paese (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Paese: Francia

Ruoli di questa organizzazione:

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso

Organizzazione di mediazione

8.1. ORG-0002

Nome ufficiale: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE

Numero di registrazione: 17130005600024

Indirizzo postale: 31 rue Jean-François LECA

Località: Marseille

Codice postale: 13002

Suddivisione del paese (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Paese: Francia

Ruoli di questa organizzazione:

Organizzazione competente per i ricorsi

Informazioni sull'avviso

Identificativo/versione dell'avviso: 083256e6-7300-4c64-a535-84b8c800a9c6 - 01

Tipo di formulario: Gara

Tipo di avviso: Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Sottotipo di avviso: 17

Data di trasmissione dell'avviso: 10/04/2026 11:24:01 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Lingue in cui il presente avviso è ufficialmente disponibile: francese

Numero di pubblicazione dell'avviso: 248356-2026

Numero dell'edizione della GU S: 71/2026

Data di pubblicazione: 13/04/2026